



Le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire Fès Meknès

Conseil Régional Fès-Meknès Avenue Allal Ben Abdellah-FES
Site web : www.region-fes-meknes.ma
Téléphone : 05 35 94 40 66 / 05 35 94 13 97 - Fax : 05 35 94 20 85



Introduction

Le schéma régional d'aménagement du territoire est un document de référence pour l'aménagement de l'espace de l'ensemble du territoire de la région. Il vise particulièrement, à parvenir à une entente entre l'Etat et la région sur les mesures d'aménagement de l'espace et de sa mise à niveau, selon une vision stratégique et prospective, de manière à permettre de définir les orientations et les choix du développement régional. À cet effet :

- Il met en place un cadre général du développement régional durable et cohérent dans les espaces urbains et ruraux ;
- Il fixe les choix relatifs aux équipements et aux grands services publics structurants au niveau de la région ;
- Il fixe les domaines des projets régionaux et la programmation des mesures de leur valorisation ainsi que leurs projets structurant.

La région Fès-Meknès est la première région du royaume à élaborer un projet de schéma régional d'aménagement du territoire qui constitue une feuille de route pour les 25 ans à venir.

Il s'agit d'un fruit de concertation élargie entre les différents acteurs de la région ayant débouché sur près de 642 propositions.

Ce document définit 207 projets ou programmes répartis sur quatre espaces projets, en l'occurrence le pré-Rif, la zone métropolitaine, le moyen-atlas et le périmètre de Mélouya.

Ce Travail a été couronné par l'adoption à l'unanimité du schéma régional d'aménagement du territoire par le Conseil Régional Fès-Meknès lors de sa session extraordinaire tenue le 28 décembre 2017 et qui a été visé par la suite par le Ministère de L'Intérieur le 01 Octobre 2018.



جهة فاس مكناس

F. E. S | M. E. K. N. E. S.

Région FES MEKNES



Sommaire

I. RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE, LA PROBLÉMATIQUE CENTRALE ET LES ÉTAPES DE RÉALISATION DU SRAT.....	7
1. Rappel de la méthodologie.....	7
2. Rappel des étapes de réalisation du schéma régional d'Aménagement du Territoire.....	7
3. La problématique centrale.....	8
4. Le processus de réalisation du Schéma Régional d'Aménagement de Territoire FM.....	8
II. L'IMPORTANCE STRATÉGIQUE DU SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	9
III. PRINCIPALES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE TERRITORIAL.....	10
1. Données générales.....	10
2. Situation Géographique Stratégique.....	11
3. L'organisation administrative.....	11
4. Environnement et cadre de vie.....	12
5. Dynamique démographique.....	17
6. Infrastructures et transport.....	18
7. Economie et attractivité.....	22
8. Développement rural.....	24
9. Développement humain.....	26
10. L'armature urbaine.....	26
11. Culture et patrimoine.....	28



IV. LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION FM.....	32
V. IDENTITÉ, ET POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE LA RFM À L'HORIZON DE 2042....	33
1. Quelle identité pour la région Fès-Meknès ?.....	33
2. Le positionnement Stratégique de la région à l'horizon de 2042.....	34
VI. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES.....	34
VII. LES ESPACES PROJETS ET SES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES.....	46
1. Les espaces projets proposés au niveau de la région Fès-Meknès.....	46
2. Les principaux critères de délimitation des espaces projets homogènes..	48
3. Espace projet Métropolitain.....	49
4. Espace Projet Préfif.....	49
5. Espace projet Moyen Atlas.....	50
6. Espace projet Moulouya.....	51
VIII. PLUS DE 200 PROJETS, PROPOSITIONS ET ORIENTATIONS.....	52

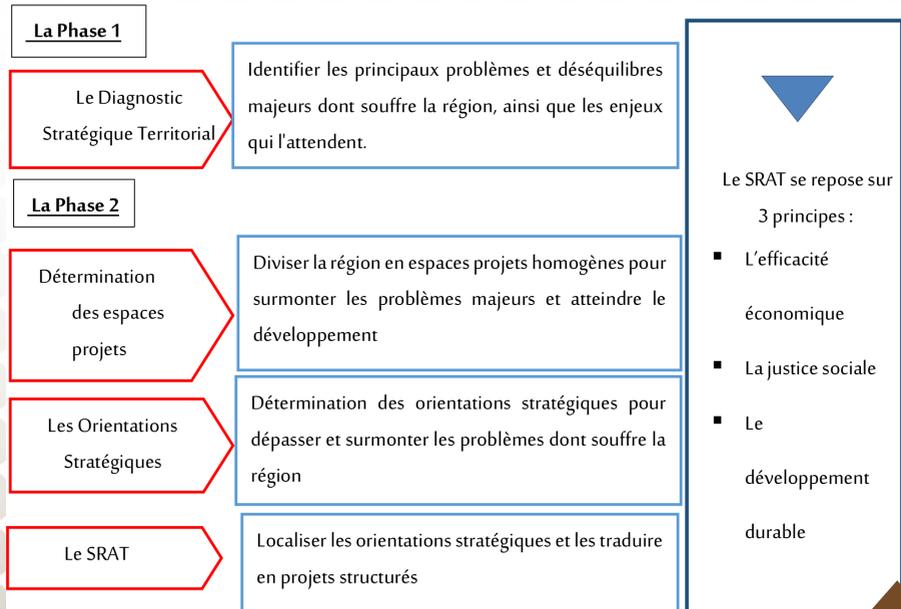


I. RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE, LA PROBLÉMATIQUE CENTRALE ET LES ÉTAPES DE RÉALISATION DU SRAT :

1. Rappel de la méthodologie :

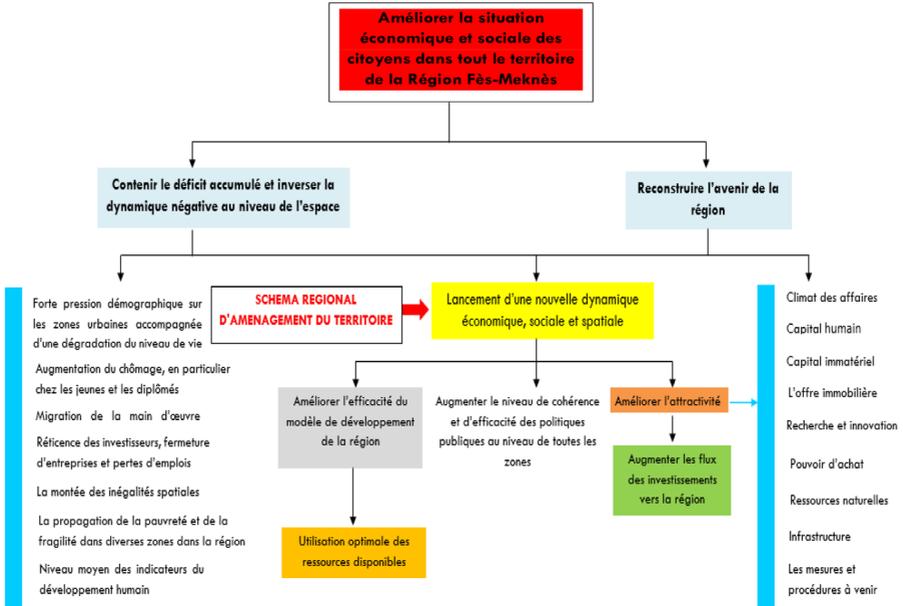


2. Rappel des étapes de réalisation du schéma régional d'Aménagement du Territoire

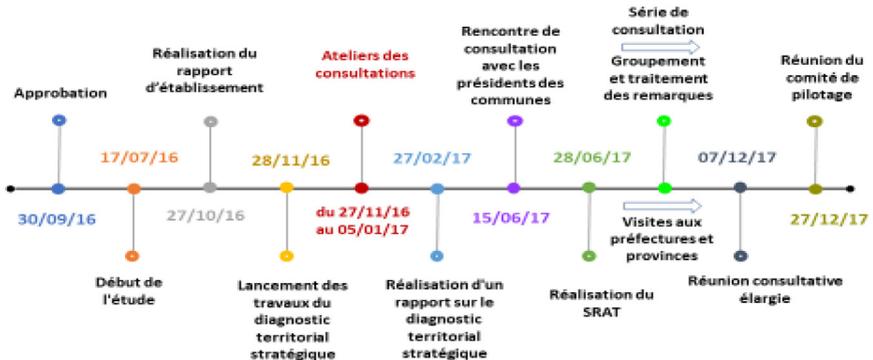




3. La problématique centrale :



4. Le processus de réalisation du Schéma Régional d'Aménagement de Territoire FM :



Réunion du Comité du pilotage



Réunion de la commission consultative



II. L'IMPORTANCE STRATÉGIQUE DU SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le SRAT a pour vocation de répondre sur le long terme à plusieurs problématiques et questionnements liés à la région en termes de potentiel de développement mobilisable. Il est appelé à tracer la voie d'un développement durable et intégrateur au profit de l'ensemble des espaces qui composent le territoire de la région en se focalisant sur un certain nombre d'objectifs. Il s'agit plus particulièrement de :

- La mobilisation de l'ensemble des ressources humaines et naturelles et l'implication de l'ensemble des acteurs autour d'un projet fédérateur qui est celui de la promotion de la région,
- La recherche des conditions et moyens d'accroître l'attractivité du territoire régional,
- Une formulation claire et pragmatique des exigences ou impératifs requis pour le lancement d'un processus du développement inclusif garantissant la réalisation d'un minimum de bien-être social à l'ensemble des citoyens dans le cadre d'un partage plus équitable des richesses créées.

Aussi, Le SRAT est censé répondre aux défis et besoins de la vie des citoyens et notamment les acteurs économiques et sociaux qui contribuent au façonnage et au développement du territoire, à travers :

- La formulation des orientations stratégiques permettant d'assurer un développement durable à la région ;
- La définition d'objectifs concrets et ambitieux pour la région FM, dans une perspective volontariste à l'horizon 2042 ;
- L'identification de mesures de mise en œuvre opérationnelles, accompagnées de recommandations ouvertes et non contraignantes ;
- L'élaboration d'un cadre juridique permettant un partage pragmatique des responsabilités et des engagements ;
- La proposition d'une structure de mise en œuvre territoriale affirmant la prise en considération du caractère pluriel de la région FM et renforçant ses atouts.



III. PRINCIPALES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE TERRITORIAL :

1. Données générales :

La région couvre une superficie de 40,075 km², représentant 5,7% de la superficie totale du Royaume.

Le nombre total d'habitants est de 4,24 millions (recensement 2014), ce qui représente 12,5% de la population totale du pays (quatrième place). La densité de population est supérieure à 105 habitants au km², soit le double de la densité de population nationale moyenne estimée à moins de 50 habitants au km².

- la région connaît une croissance rapide dans le domaine de l'urbanisme, qui atteint 60,5% en 2014, contre 49,4% en 1994. Ce chiffre devrait atteindre 67% en 2036, ce qui pose de nouveaux défis aux villes de la région,

- La région contribue par à 86,7 milliards de Dirhams du produit national brut avec un pourcentage qui dépasse 9.4% et occupe le 4ème rang.

- La région est dotée de richesses immatérielles et d'importantes qualifications naturelles (villes historiques, ressources en eau, forêts).

- La région compte un nombre important d'institutions universitaires et d'instituts supérieurs de formation,

- La région Fès-Meknès est l'une des quatre destinations les plus avancées du Royaume, où elle occupe le quatrième rang en termes de produit intérieur brut,

- le troisième secteur a dominé l'économie de la région à hauteur de 54% (services et commerce),

- L'économie de la région est diversifié, elle repose sur des secteurs rentables ayant une contribution au niveau national tels que l'industrie (quatrième place), l'industrie traditionnelle (deuxième place), le tourisme (troisième place), l'agriculture, le commerce et les services,

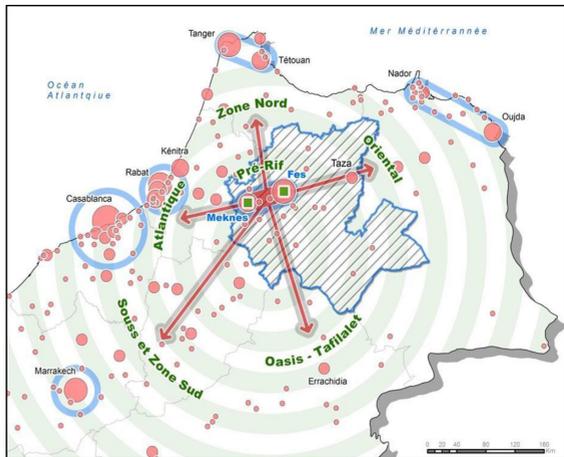
- L'agriculture est l'un des secteurs les plus prometteurs au niveau de la région Fès-Meknès, 15% de la superficie totale consacrée à l'agriculture et fournit 21% de la production céréalière au niveau national.



2. Situation Géographique Stratégique

La nouvelle région de Fès-Meknès a résulté du réajustement du découpage régional du Maroc de 2015 et donc d'une recomposition institutionnelle et administrative de territoires relevant des trois anciennes régions Taza-Al Hoceima-Taounate, Meknès-Tafilalet et Fès-Boulemane. C'est une région à forte connotation historique et géographique et dont l'identité lui confère une position géographique stratégique par sa situation particulière en plein cœur du Royaume. S'étendant sur une superficie de 40.075 Km² soit 5,7 % du territoire national, la région de Fès-Meknès est topographiquement délimitée :

- Au Nord par la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ;
- À l'Ouest par la région Rabat-Salé-Kénitra ;
- Au Sud-ouest par la région de Béni Mellal-Khénifra ;
- À l'Est par la région de l'Oriental ;
- Au Sud par la région de Drâa-Tafilalet.



En se situant ainsi au centre nord du Maroc, la région de Fès-Meknès intègre en partie la plaine de Saïss et côtoie les chaînes montagneuses du Rif et du Moyen Atlas. D'où un positionnement qui lui confère une centralité géostratégique notoire en termes d'orientation des flux démographiques et de couloirs d'échanges économiques, en plus de sa place dans le cours de l'histoire du pays. Il en découle l'image d'une région-réceptacle, réservoir d'atouts et de contradictions, de potentiels mais aussi d'adversités innombrables.

3. L'organisation administrative

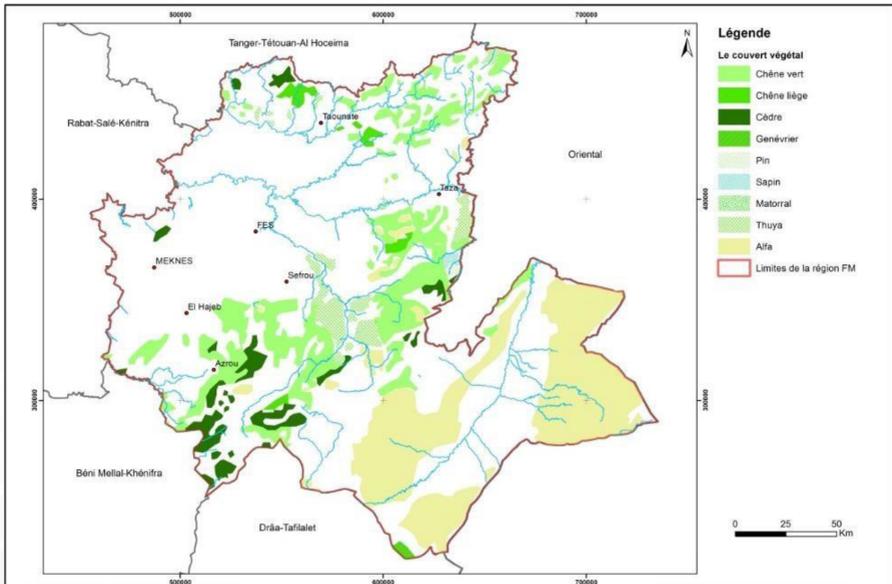
Sur le plan administratif, la région Fès-Meknès est composée de deux préfectures : la Préfecture de Fès et celle de Meknès et de sept provinces qui sont celles de Boulemane, El Hajeb, Ifrane, Moulay Yaâcoub, Sefrou, Taounate et Taza. Le territoire régional est divisé en 194 communes.



4. Environnement et cadre vie

4.1. Milieu physique et ressources naturelles

La région de Fès-Meknès se caractérise par ses riches potentialités naturelles, avec son réseau hydrographique fourni, son relief diversifié et sa remarquable biodiversité aussi bien floristique que faunistique. En termes de biodiversité et d'écosystèmes, la région connaît une importante hétérogénéité géologique et des zones biogéographiques de transition et présente une biodiversité biologique importante, parfois même remarquable sur les milieux les plus riches, tels les SIBEs, les parcs nationaux de Tazzeka et Ifrane et les réserves naturelles.



Conception : SUD Etude SRAT région Fès -Meknès

Source : Haut commissariat aux eaux et forêts

Délimitation des espaces forestiers et Potentialités floristiques de la région FM

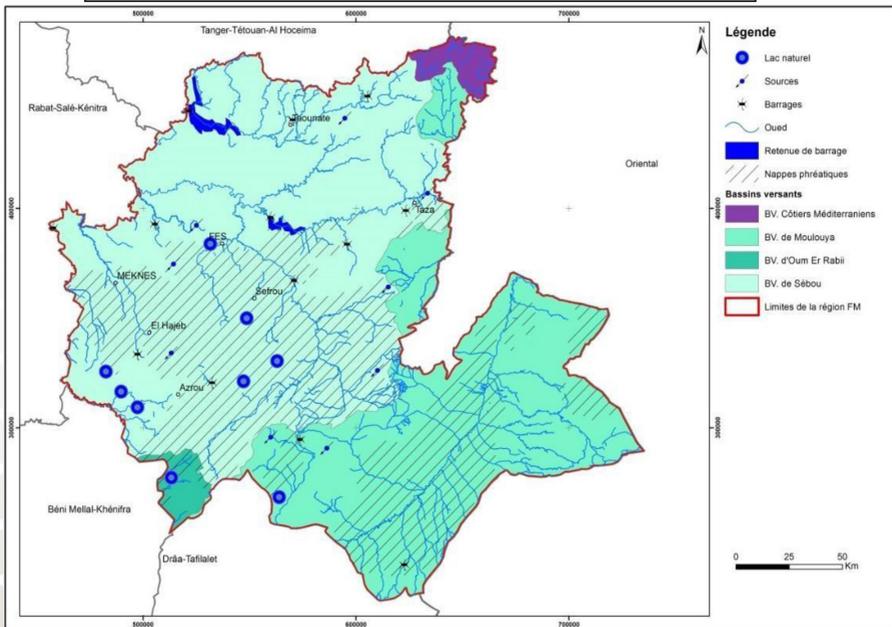
Plusieurs types de nuisances menacent les fonctions des écosystèmes de la région et réduisent leur richesse : déboisement, pollution, surpâturage, surexploitation. La pression exercée par les activités économiques et les implantations urbanistiques a engendré une dégradation régulière des sites naturels de la région. Les parcours et les surfaces forestières utilisées pour l'alimentation du bétail connaissent des problèmes de surexploitation et d'érosion, imposant ainsi le



confinement des éleveurs dans les zones de montagne. Les modalités et les conséquences de l'accroissement démographique sont visibles aussi bien sur le plan de la pression sur le milieu naturel, la pression foncière et l'accroissement des besoins en terre que sur la proportion nettement croissante de la population urbaine et les dynamiques spatiales de concentration du peuplement qui l'ont accompagné dans la région FM.

Bien que la région soit parmi les zones les plus arrosées du Maroc, les ressources hydriques superficielles et souterraines deviennent pour l'ensemble de la région un des handicaps majeurs. Face à la diversité des usages et aux besoins croissants, le spectre d'un déficit alarmant plane sur l'avenir. A ces risques, s'ajoutent des pressions réelles et intenses, liées aux facteurs anthropiques à savoir l'intensification des pompages, les rejets et déversements sans traitements préalables dans la nature notamment au niveau du sol et des oueds.

Ressources en eau au niveau de la région de FM



Conception : SUD Etude SRAT région Fès - Meknès



La gestion des déchets solides et liquides constitue un problème ardu pour l'environnement au niveau régional : nature des rejets, modes de collecte inadéquats, cas croissants de contamination de la nappe, émanation de biogaz, dégradation du cadre paysager, insalubrités et risques d'épidémies des populations. Plusieurs programmes de lutte contre ces maux sont en cours, mais restent insuffisants pour réduire la vulnérabilité de la région face aux rejets et dégradations. Actuellement, seul l'assainissement domestique est considéré comme l'un des problèmes environnementaux les plus épineux affectant la qualité des ressources en eau de la région de Fès-Meknès.

4.2. Energies Renouvelables :

Potentiel de l'énergie solaire

Le Potentiel régional pour la photovoltaïque est supérieur à 6100 TWh/an sur la base de la surface de la région de Fès-Meknès par rapport à la surface nationale. La comparaison entre le potentiel théorique et les besoins en électricité de la région en moyenne et basse tension s'élevant à plus de 7 TWh en 2010, la région peut donc s'auto-suffire 1000 fois en énergie solaire. Sur le plan technique, peu importe si l'électricité produite est d'origine photovoltaïque, mais économiquement, la différence est conséquente.

Potentiel de la Géothermie de la biomasse

La région de Fès-Meknès dispose d'un grand gisement de biomasse à exploiter. Il s'agit essentiellement du sous-bois forestier, des copeaux de bois issus de la filière de l'exploitation du bois et des scieries, les nappes alfatières, le bois de taille, les sous-produits de l'agro-industrie comme, les grignons d'olives et les margines, les coques d'amendes, sans oublier les mauvaises herbes des incultes comme les bords des sentiers, des routes, des autoroutes, des voies ferroviaires.

Concernant les déchets ménagers, la région produit plus de 500. 000 tonnes /an dont les deux tiers sont organiques. Quant à la forêt, elle remplit un rôle économique qui se manifeste par la production de 600. 000 m³/an de bois d'œuvre et d'industrie, soit 30% des besoins du pays.

Elle est également à l'origine de 10. 000. 000 m³/an de bois de feu, participant pour 30% au bilan énergétique global.



Potentiel pour l'énergie hydro-électrique

La région de Fès-Meknès recèle un potentiel important en matière de cours d'eau et d'infrastructures (barrages) qui peuvent héberger des Micros Centrales Hydrauliques (MCH) afin de développer le petit hydraulique au niveau de ladite région.

Potentiel de l'énergie éolienne

Le potentiel théorique est très important au niveau de la région Fès-Meknès car il compte sur des gisements de vents dans plusieurs régions. Un programme intégré de l'Énergie Éolienne d'une puissance de 1000 MW a été développé par l'ONEE et des partenaires privés : le projet du parc éolien de Taza a une capacité de 150 MW dont la mise en service est prévue pour 2017.





4.3. Sites naturels et aires protégés :

Les principaux SIBEs existants appartenant au territoire des provinces de Fès, Sefrou et Boulemane.

Tableau : Sites d'intérêt écologique et biologique

Site	Province	Type	Superficie (ha)	Fonction principale
Dwiyate	Fès	Humide	200	Protection des oiseaux migrateurs
Dayet Iffer	Sefrou	Humide	7	Protection de certaines espèces de poissons et oiseaux migrateurs
Ain Tit Zill	Boulemane	Humide	1.5	Protection de la faune et de la flore existante
Adrej	Sefrou	Terrestre	6.000	Protection de la forêt de thuya et de genévrier
Bouiblane I	Sefrou	Terrestre	5.800	Protection du cèdre de l'Atlas et des espèces animales autochtones
Bouiblane II	Sefrou	Terrestre	2.530	
Takeltounte	Sefrou	Terrestre	1.060	Protection des forêts naturelles de pin d'Alep et de chêne vert
Jbel Tichoukt	Boulemane	Terrestre	12.500	Protection des forêts naturelles (cèdre, chêne vert, genévrier), protection d'espèces rares et menacées.
Outat El Haj	Boulemane	Terrestre	10.000	Protection de la gazelle Cuvier et Dorcas
Taghyoult	Boulemane	Terrestre	10.000	Protection de forêt de chêne vert et des oiseaux et animaux rares
Aghbalou N'arbi	Boulemane	Terrestre	1.700	Protection de forêt de chêne vert et des oiseaux et animaux rares
Bou Naceur	Boulemane	Terrestre	8.700	Protection de forêt de cèdre de l'Atlas, de chêne vert, des oiseaux et animaux rares

(Source : Direction Régionale du Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification, 2004)

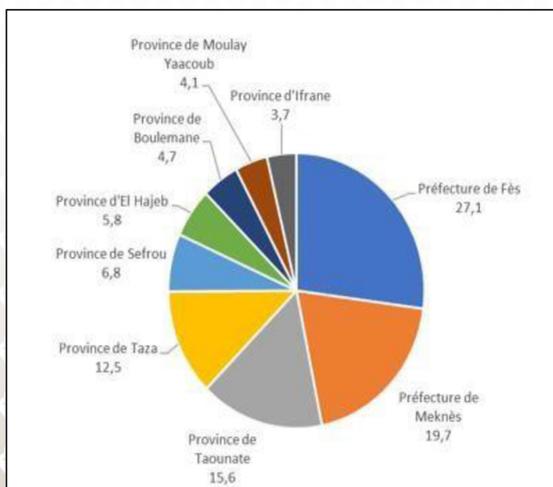


Il existe dans la région de Fès-Meknès deux Parcs Nationaux ; Le parc national de Tazekka et celui d'Ifrane. Le premier a été créé en 1950 par Arrêté Visiriel du 11 Juillet, sur une superficie initiale de 680 hectares, le Parc National de Tazekka avait pour objectif principal de protéger toutes les ressources naturelles existantes au sommet du Jbel Tazekka, mais plus spécialement la futaie de cèdres (*Cedrus atlantica*), qui se trouve isolée sur ce piton, loin des autres cédraies marocaines, soit celles du Moyen Atlas ou celles du Rif. Les services forestiers ont proposé une extension du Parc jusqu'à une superficie globale de 12 700 ha.

5. Dynamique démographique

5.1. Caractéristiques démographiques de la population de la région FM :

Selon les données du dernier RGPH, la région de Fès Meknès a connu une augmentation de sa population qui est passée de 3. 873. 207 en 2004 à 4. 236. 892 habitants en 2014. Cette population a majorité urbaine (61%) est inégalement répartie sur le territoire de la région, avec une concentration nette dans les deux principaux pôles qui abritent près de la moitié de la population de la région, soit 47% alors que leur superficie ne dépasse guère 5% de la superficie totale de la région. Seule une proportion de 4,7% de la population de la région réside dans la province de Boulemane dont la superficie représente 36% de la superficie totale de la région.



Effectifs de la population des provinces et préfectures de la région de Fès Meknès selon les résultats du RGPH 2014



5.2. Les Projections Démographiques :

À l'horizon 2030, et suite aux projections démographiques réalisées, la population de la région Fès-Meknès atteindrait 4 640 286 habitants soit 11,8 % de la population nationale, alors qu'elle était de 4 229 579 habitants en 2014. De ce fait, la région occuperait le quatrième rang après les régions du Grand Casablanca - Settat, Marrakech –Safi et la région de Rabat – Salé – Kénitra. Elle continuerait à occuper la même position en termes de poids démographique même si ce dernier diminuerait en passant de 12,5 % en 2014 à 11,8 % à l'horizon 2030.

Projections de la population de la Région par province et préfecture

Province/Préfecture	Population			Poids (en %)			TAAM 2014/2030 (%)
	2014	2020	2030	2014	2020	2030	
Meknès	833 237	902 391	998 301	19,7	20,5	21,5	1,14
Boulemane	197 399	200 561	202 335	4,7	4,6	4,4	0,15
El Hajeb	246 407	263 755	290 846	5,8	6,0	6,3	1,04
Fès	1 146 478	1 249 416	1 388 673	27,1	28,4	29,9	1,21
Ifrane	155 000	159 487	163 314	3,7	3,6	3,5	0,33
Sefrou	286 010	297 436	311 876	6,8	6,8	6,7	0,54
Taounate	662 505	641 499	599 180	15,7	14,6	12,9	-0,63
Taza	528 917	501 805	453 499	12,5	11,4	9,8	-0,96
Moulay Yacoub	173 626	189 512	232 262	4,1	4,3	5,0	1,84
Total	4 229 579	4 405 862	4 640 286	100,0	100,0	100,0	0,58

Source : HCP, Direction Régionale de Fès –Mars 2018

6. Infrastructures et transport

6.1. Le Transport routier, services ferroviaires et Transport aérien

La région de Fès-Meknès est dotée d'un réseau routier classé de 7 538 km, soit 18,5% du réseau routier national avec 6158 revêtus représentant 81,7% du réseau au niveau de la région contre une proportion de 75,5% de réseau revêtu à l'échelle nationale. Les densités spatiale et sociale du réseau routier de la région sont respectivement de 15,4 km/100km² et de 1,45 km revêtus pour 1000 habitants.

Plus de 71,6% de routes revêtues de la région ont une largeur de chaussée inférieure à 6m contre 50% au niveau national. La province de Taounate a le plus de routes étroites (22%) suivie de la province de Taza (18%) puis Boulemane et El Hajeb (17%).



La région de Fès Meknès souffre encore du problème d'enclavement qui se pose d'une façon plus aiguë dans les zones de montagne au niveau des provinces de Boulemane, Taounate et Taza.

Les conditions géomorphologiques et climatiques de la région engendrent des coûts élevés de maintenance des infrastructures et suppose une organisation spécifique pour maintenir la viabilité hivernale du réseau.

En matière d'ouvrages d'art, 41% des ouvrages dégradés se situent dans la région et la plupart des ouvrages en mauvais état (59%) se trouvent dans la province de Taounate. Suivent les provinces de Boulemane (16%) et Séfrou (15%).

La circulation routière a été évaluée dans la région de Fès Meknès en 2015 à 10,38 millions de véh.km/j soit 11,08% de la circulation au niveau du pays. La grande part de la circulation va sur le réseau national (39,4%) suivi du réseau régional qui supporte 22,6% du trafic et n'est que de 15,6% sur le réseau provincial qui reste faiblement circulé.

Le gros des déplacements longue distance de la population de la région se font vers le bipôle Rabat Casablanca. Par ailleurs les conditions du transport rural restent mauvaises avec une prédominance du transport informel et un parc auto de transport en commun très âgé.



Aussi, La région de Fès-Meknès est traversée par les grandes voies de communications qui structurent le territoire national notamment :

- **La route nationale n°4**, qui relie Kénitra à Figuig et traverse la région Fès-Meknès en empruntant l'ancien tracé de la RN4 dans les provinces de Meknès et Moulay Yacoub, l'ex R503 dans la wilaya de Fès et les provinces de Sefrou et Boulemane, puis la RP5108, la RN15 et la RR601 dans la province de Boulemane ;

- **La route nationale n°6** qui relie la côte Atlantique au niveau de Rabat à la frontière Est du pays au niveau d'Oujda.



- **La route nationale n°8**, qui relie la côte méditerranéenne de la ville d'Al Hoceima au littoral Atlantique sud au niveau de la ville d'Agadir. Cette route traverse trois grands ensembles de domaines géographiques : le Rif, le Moyen et le Haut Atlas.
- **La route nationale n°13**, qui relie Chefchaouen à Errachidia en traversant la région Fès-Meknès sur un linéaire de 160 km ;
- **La route nationale n°15**, reliant les villes d'El Aroui-Nador sur le littoral méditerranéen au Moyen atlas central au niveau de l'agglomération de Midelt, en passant par les territoires Est de la région ;
- **La route nationale n°27**, reliant Meknès à Moulay Bouselham qui traverse la région sur un linéaire de 24 km dans la province de Meknès ;
- **La route nationale n°29**, qui relie Kasseta à Zhiliga et traverse la région Fès-Meknès sur un linéaire de 303 km en empruntant les RR 505 et 507 dans la province de Taza puis la RP5115, la RR502 et la RR503 dans la province de Boulemane.

Le réseau ferroviaire est insuffisamment connecté à l'intérieur de la région, et le bipôle Casablanca Rabat draine plus de 40% des voyageurs de la région. Par ailleurs, le transport de marchandises par train dans la région reste marginal.



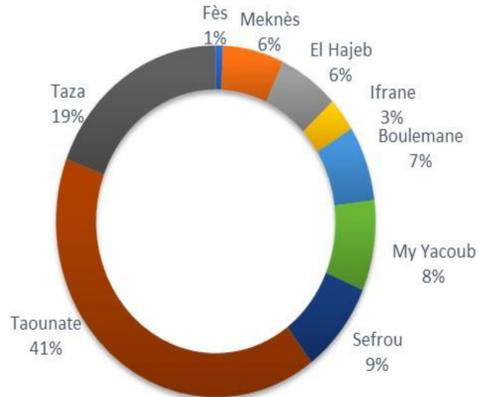
L'aéroport de Fès-Saïss assure actuellement 5% du trafic international global des passagers et 2% du trafic aérien domestique. Il mérite d'être connecté à d'autres régions et équipé pour promouvoir le fret.





6.2. Eau potable, Energies électrique, et services de Télécommunication

La région n'enregistre pas de déficit global en eau potable mais les besoins en milieu urbain sont concentrés essentiellement dans les préfectures de Fès (48%), Meknès (29%) et la province de Taza (6,5%). Le projet de transfert des eaux des barrages Idriss 1er et Ouljet Soltane satisfera les besoins de Fès et Meknès et soulagera les nappes.



Part des villages branchés par province

Les besoins en milieu rural sont concentrés au niveau de Taounate (35%) et Taza (19,5%).

L'infrastructure électrique semble suffisante dans la préfecture de Meknès et dans la province d'Ifrane mais les provinces de Boulemane et Taounate restent faiblement dotées.

Concernant les équipements scolaires, l'enseignement préscolaire reste le parent pauvre du système éducatif de Fès-Meknès puisque ce réseau (moderne et traditionnel) ne compte que 1 461 salles, abritant 30 724 enfants, avec un taux brut de scolarisation limité à 42%.

Pour l'enseignement secondaire du collège, les provinces d'Ifrane, de Moulay Yacoub et de Boulemane sont les moins équipées en ce qui concerne le nombre d'établissements.

En ce qui concerne les établissements sanitaires, la province de Moulay Yacoub est la moins équipée, suivie de la province Boulemane puis celle d'El Hajeb.



7. Economie et attractivité

Sur le plan économique, la région de Fès-Meknès bénéficie de potentialités substantielles.

7.1. Industrie : Un secteur concentré et en perte de vitesse

Exprimé en parts d'établissements industriels au niveau national en 2013 avec près de 13%, le secteur industriel occupe une place vitale dans le tissu économique national et régional. L'emploi industriel régional représente 9% de celui enregistré au niveau national et la part du chiffre d'affaires est de l'ordre de 6%. Mais, les performances



modestes en termes d'investissement industriel, de production et d'exportation témoignent d'une attractivité industrielle régionale encore insuffisante et de perspectives incertaines.

7.2. L'Agriculture : Une richesse qui peut mieux faire

La région de Fès-Meknès dispose d'une superficie de cultures céréalières représentant 17% de la superficie totale nationale, et 24% de la production nationale de céréales. L'élevage de caprins, ovins et bovins atteint des parts respectives de 11%, 15,5% et 9,4% du total du cheptel recensé en 2014.



L'extension des terres irriguées et des nouvelles techniques de production, ainsi que l'attraction de nouveaux investisseurs contribueraient à mieux valoriser les atouts agricoles dont regorgent les terroirs de la région de Fès-Meknès.



7.3. Les Mines : Un secteur prometteur

Cette région concentre aussi des ressources minières très importantes dont l'exploitation systématique et la valorisation plus intense offrirait de nouvelles opportunités de développement local et régional. En particulier, des potentialités fort prometteuses, et notamment les gisements de calcite et les schistes bitumineux, nécessitent l'élaboration et la mise en place d'une stratégie de possibilités d'attraction d'investisseurs capables de les exploiter et de les mettre en valeur au service d'un développement durable local et régional.

7.4. Le Tourisme : Un véritable levier potentiel de développement régional

Le tourisme s'identifie en tant que levier de développement de la région de Fès-Meknès. Les établissements classés dont elle dispose représentent près de 10% de l'ensemble des établissements hôteliers classés au niveau national et 8,4% de la capacité nationale en nombre de lits. Cependant, le caractère



fort modeste des performances affichées, et surtout le faible taux d'occupation enregistré dans les établissements d'hébergement classés, se situant au maximum à 30% en 2016, impose de réexaminer l'ensemble des facteurs déterminant les conditions actuelles de l'attractivité touristique régionale.

7.5. L'Artisanat : Un domaine d'excellence

Le secteur de l'artisanat, bien qu'ancré historiquement dans la région de Fès-Meknès, reste limité en grande partie à la ville de Fès, suivie par celle de Meknès, avec une présence plus faible dans la ville de Taza. Sa contribution réelle au développement durable de toute la région nécessite sa





restructuration et le renouvellement de ses bases de production et de commercialisation aptes à assurer sa promotion tangible en couvrant tous les terroirs de la région.

7.6. L'Offshoring, et La logistique

La mise en place des zones industrielles intégrées, des infrastructures de base de l'offshoring et de la logistique au sein de la région de Fès-Meknès reste en retard par rapport à d'autres régions marocaines. Ce faisant, elle requiert des politiques et des modes de gouvernance plus efficaces pour élever le niveau d'attractivité de la région et accélérer la mise en place d'une logistique moderne avec des effets d'entraînement certains sur l'appareil productif régional.

8. Développement rural

8.1. Le Bilan 2008-2015 du plan agricole régional :

La politique de lutte contre la pauvreté est présentée, en ce début du troisième millénaire, comme le défi le plus impérieux, notamment par les institutions financières mondiales dont la Banque Mondiale. L'un des premiers jalons pour baliser cet engagement au Maroc a été la mise en œuvre, en 1999, de l'élaboration de la Stratégie 2020 de développement rural, qui préconise une approche participative et intégrée. Vision revue et corrigée, dès 2009, par la nouvelle Stratégie nationale de développement rural (SNDR) dont la spécificité est de chercher à «intégrer», au sens de tenir compte des différentes dimensions du développement territorial, s'agissant des aspects sociaux, économiques et environnementaux. L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) est le jalon complémentaire implanté, à partir de 2005, pour confirmer cette volonté de veiller à la promotion du développement durable. Par ailleurs, des programmes de consolidation de l'infrastructure d'appui et des équipements socioéconomiques ont été mis en œuvre pour améliorer les conditions de vie des populations et élargir leur accès aux services.

8.2. L'économie rurale

La région de Fès-Meknès est caractérisée par sa diversité naturelle et culturelle qui meuble ses nombreux espaces ruraux et terroirs à spécificités marquantes. Ces derniers renferment des particularités agro-écologiques diversifiées, qui ont façonné des modes d'occupation et des modes de vie



typiques et bien ancrés dans chaque terroir. Au cours des dernières décennies, ce territoire rural a bénéficié, en faisant valoir son importance spatiale, sociale et économique, de nombre d'initiatives de l'État. Les efforts déployés ont pour but d'enclencher une dynamique de développement durable, dans des milieux où les ressources sont stratégiques, où le capital humain est gagné par l'abandon progressif et où le niveau d'équipement social et territorial présente de nombreux déficits.

La finalité du développement territorial rural appelle une approche de partage et de partenariat entre l'autorité locale, les secteurs gouvernementaux et les collectivités locales pour identifier les priorités et les besoins et planifier les projets de développement. Les objectifs à assigner à ces programmes et projets doivent convoiter l'amélioration de l'attractivité du milieu et de la qualité de vie des populations, la promotion de la compétitivité de l'économie sans oublier la mise en place des conditions devant assurer la préservation de l'environnement et la sauvegarde des ressources naturelles.

Partant du diagnostic territorial, le Département de tutelle a adopté « une approche innovante dans le traitement de la problématique du développement rural en mobilisant le Fonds de Développement Rural en tant que levier de financement » depuis 2007. A cet égard, le développement rural, dans sa partie non agricole, a bénéficié de nombreuses mesures qui ont posé les bases d'une vision stratégique nationale intégrée du développement rural, qui tient compte les différentes dimensions du développement territorial, social, économique et environnemental.

La vision, ainsi apprêtée, s'emploie à s'intégrer et à tenir compte de l'ensemble des autres stratégies et politiques relatives à ce milieu, telles que le SNAT, la stratégie 2020 du développement rural, l'INDH, etc. Les projets de développement, initiés dans la partie non agricole, se partagent les objectifs de réduction des déséquilibres spatiaux et de réhabilitation des territoires :

- Contribution à la création d'emplois nouveaux permanents et viables ;
- Amélioration de la qualité des équipements et des services de base dans les villages
- Renforcement des actions de désenclavement de territoires ruraux ;



- **Amélioration des capacités et des compétences des ressources humaines.**

Parallèlement à la mise œuvre de ces politiques et stratégies imprégnées de l'esprit d'intégration et convoitant le développement rural, les Autorités ont élaboré un vaste plan national de développement agricole dénommé Plan Maroc Vert qui a été suivi d'une territorialisation régionale des programmes sous l'intitulé de Plans Agricoles Régionaux.

9. Développement humain

Les ressources humaines de toute région constituent le principal pilier des bases préalables à la conduite du développement et en même temps la cible privilégiée des actions de développement et le premier candidat pour en tirer profit.

Selon les données disponibles sur le phénomène de pauvreté, il y a lieu de constater que les différentes actions menées par les pouvoirs publics dans ce domaine, notamment dans le cadre des objectifs du millénaire de développement, de l'INDH et des programmes de développement sectoriels - ont eu quelques retombées positives : la réduction de la pauvreté monétaire qui est passée de 16,6% en 2001 à 13,8% en 2007 pour s'établir à 5,2% en 2014. Cependant, malgré ces résultats encourageants, le taux de pauvreté demeure encore élevé en milieu rural qui est de l'ordre de 10,5%. Ceci pourrait s'expliquer par la faiblesse des bases économiques de la création de l'emploi et des niveaux d'aménagement et d'équipement des territoires de la région. De même, une nette amélioration des niveaux de vie de la population a été enregistrée durant la même période. Plusieurs indicateurs corroborent les précédentes assertions tels que le niveau de l'espérance de vie à la naissance qui est de 75,5 ans, le taux d'analphabétisme, l'accès à l'eau et à l'électricité et aux services sociaux de base.

10. L'armature urbaine

10.1. Gestion urbaine

Il est indispensable de rappeler que l'espace régional de Fès-Meknès est sujet à un processus de mutations territoriales et de dynamiques spatiales qui nécessitent, plus que jamais, plus de la vigilance et du contrôle pour assurer les conditions d'une gestion urbaine basée sur une décentralisation accrue et



mise en œuvre par des institutions performantes et dynamiques, au niveau des Préfectures et Provinces de cette région. Celles-ci font du soutien aux communes le pilier de la réussite de la gestion urbaine apte à soutenir et à fructifier les dynamiques spatiales requises, en conformité avec les ambitions proclamées par les documents d'urbanisme et de planification territoriale, couvrant la totalité du territoire de la région.

En effet, la couverture quasi-totale des territoires urbains et ruraux en documents d'urbanisme et de planification territoriale (Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain, Plans d'Aménagement et Plans de Développement, Schémas de structure, Plans de restructuration et de redressement urbains, plans de mise à niveau et de renouvellement urbain, études stratégiques, études de protection des sites historiques) incarne incontestablement la consécration du renouveau des dynamiques spatiales de l'ensemble des agglomérations de Fès et de Meknès et des principaux centres urbains au niveau des sept provinces de la Région Fès Meknès. Elle prend compte la nature de leurs transformations et mutations spatiales et redéfinit les conditions pour une gestion urbaine des territoires apte à instaurer un processus de développement mieux équilibré et harmonieux des agglomérations urbaines et zones rurales de l'espace Régional Fès Meknès.

Il est important de rappeler ici, que la méconnaissance des dualismes par les documents d'urbanisme antérieurs, ajoutée aux réalités de nature démographique, économique et sociale, imprévues ou médiocrement anticipées, constituent les principales causes du contraste entre les visions de la planification idoine et les besoins réels de cette diversité d'espaces économiques en pleine expansion.

10.2. Perspectives de développement de l'armature urbaine au niveau de la région FM

Le développement de l'armature urbaine dans la région est confronté à plusieurs contraintes qui peuvent être résumées en quatre catégories :

- Les contraintes naturelles et physiques : la région est caractérisée, au niveau topographique, par des reliefs et des pentes prononcées et par un important réseau hydrique sillonnant cette dernière, et traversant dans la plupart des cas les principaux centres de peuplement ; Sefrou, Outat el haj, Boulemane, Ces



contraintes peuvent alors prendre plusieurs aspects directs comme les risques d'inondations, d'éboulements et de glissements de terrain (Moulay yacoub).

• Les contraintes liées au déficit en infrastructures, équipements et services publics :

Si ces contraintes sont criantes dans les villes de la haute Moulouya et du Pré-rif, elles sont présentes dans presque toutes les communes étudiées et concernent en premier lieu le déficit et la mauvaise qualité de la voirie urbaine locale, principalement dus aux conditions naturelles peu favorables et au manque d'entretien.

• Les contraintes institutionnelles : ce sont les contraintes qui ont les impacts les plus négatifs au niveau de la morphologie et du développement urbain des petites villes de la région. Les contraintes institutionnelles concernent le découpage administratif, qui dans certains cas, priver des communes comme Bhalil, d'un potentiel de croissance et de connectivité non négligeable. L'absence d'outils et de structures assez pertinentes dans le contrôle de la production et la qualité de l'habitat est un problème inhérent à presque toutes les communes de la région.

• Enfin la contrainte foncière notamment celle liée aux terres collectives : une des principales causes de ce déficit en matière de planification. Le statut des terres collectives bloque et empêche la continuité spatiale des tissus urbains.

11. Culture et patrimoine

11.1. Le Patrimoine : Un facteur de développement territorial durable

La confirmation de cette importance économique du patrimoine pour les territoires (dont la RFM), la région, est illustrée par le SNAT dans ces termes : « en termes d'aménagement et dans le contexte historique qui est le nôtre, le patrimoine doit être abordé en priorité comme un facteur de développement économique ». (SNAT, synthèse, p. 79). En effet, et en allant dans le même sens le patrimoine en tant que ressource valorisée contribue au développement territorial à 2 niveaux :

Renforcement de l'identité des territoires par :

- La préservation et le renforcement de la mémoire collective, à travers la conservation et la transmission aux générations futures ;



- Le patrimoine contribue également à l'enracinement culturel et sa défense contre les pressions de la mondialisation ;
- La valorisation des ressources naturelles et historiques en tant que patrimoine légué à transmettre aux futures générations ;
- La préservation et renforcement des savoirs faire locaux.

Renforcement de la compétitivité des territoires, surtout ceux qui paraissent peu lotis en potentialités développées, par :

- Une contribution au développement durable : Le patrimoine est un héritage de l'histoire, et de la nature. Il est par essence fragile et sensible aux divers aléas. Sa valorisation permet entre autres ;
- Une réhabilitation et sauvegarde du patrimoine bâti, notamment en milieu urbain.
- La génération des ressources qui contribueront à autofinancer les opérations continues de mise en valeur et de sauvegarde.
- L'atténuation de la pression des usages à effets négatifs qui contribuent à la dégradation du bâti, des ressources naturelles et du cadre de vie.
- La rationalisation de l'utilisation des ressources, notamment en milieu rural.
- Le développement et promotion de l'activité culturelle garante de l'authenticité.

Autant de dimensions qui confirment l'importance de ce grand potentiel encore peu ou pas assez exploité, ce qui montre l'intérêt de mettre en évidence les différents types de patrimoine dont dispose la région.

11.2. Les types du patrimoine au niveau de la Région FM

Parmi les principaux patrimoines naturels de la Région Fès-Meknès, des sites et paysages aquatiques constitués des :

- *Lacs karstiques du Moyen Atlas*, dont le circuit concerne des lacs situés essentiellement dans les provinces d'Ifrane et Séfrou. (Dayet Aoua, dayet Al Hachlaf, dayet ifrah, wiwane à Ain Leuh) ;
- *Lacs de retenues de barrages*, constituent une opportunité à exploiter pour le tourisme sportif et de loisirs à l'instar de ce qui se développe à Bine El ouidane dans la province d'Azilal (région Béni-Mellal-Khenifra). Il s'agit entre autres,



des lacs de retenue des barrages de : Idriss 1er, Allal El Fassi, Sahla, El ouahda, Sidi chahed... ;

- **Sources thermales** : sont un véritable don de Dieu, à tel point qu'une d'entre-elles a été intitulée «Ain Allah », dans la commune rurale Sbâa Rouadi (province de Moulay yacoub). Il s'agit bien sûr des sources d'Ain Allah, mais surtout Moulay Yacoub et Sidi Hrazem. Des stations de renommée nationale



et internationale, encore trop peu valorisées pour leurs qualités thérapeutiques. Elles peuvent à elles seules contribuer à l'attractivité de la région. Avec le potentiel qu'elles permettent, la région peut offrir le chaud et le froid (santé curative et santé sportive) ;

- **Sites de la neige** : Il s'agit essentiellement des sites de Michlifen, Habri et Hibri (province d'Ifrane) et Bouiblane (province de Taza). Si Michlifen est relativement aménagé, les autres sites manquent complètement d'équipements appropriés. Bouiblane a fait l'objet d'un



ancien projet d'aménagement abandonné à mi-parcours, et qui fait récemment sujet de relance.

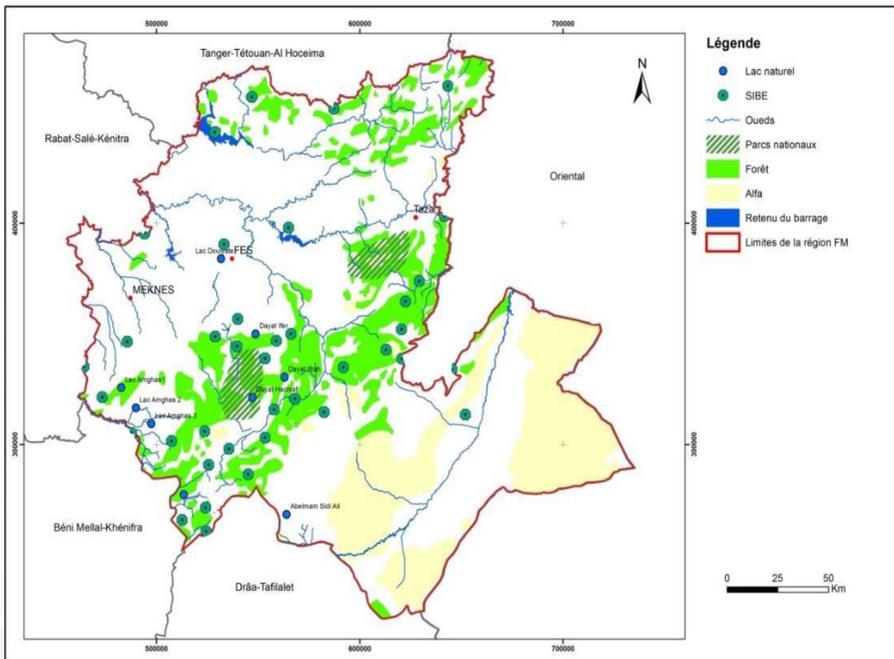
- **Couvert forestier et herbacé** : Présente également de grandes potentialités. La forêt de la région figure parmi les plus importantes du pays, avec de belles cédraies au moyen atlas (à Ifrane-Azrou, Ain Alleuh, Taza et dans le Rif). Ici, la forêt allie le paysage au potentiel économique. C'est un patrimoine précieux, mais sous pression qui nécessite une protection rigoureuse. C'est l'objet de la délimitation, des parcs nationaux (Ifrane et Taza).



ancien projet d'aménagement abandonné à mi-parcours, et qui fait récemment sujet de relance.

- **Couvert forestier et herbacé** : Présente également de grandes potentialités. La forêt de la région figure parmi les plus importantes du pays, avec de belles cédraines au moyen atlas (à Ifrane-Azrou, Ain Alleuh, Taza et dans le Rif). Ici, la forêt allie le paysage au potentiel économique. C'est un patrimoine précieux, mais sous pression qui nécessite une protection rigoureuse. C'est l'objet de la délimitation, des parcs nationaux (Ifrane et Taza).

Les principaux éléments du patrimoine naturel dans la RFM

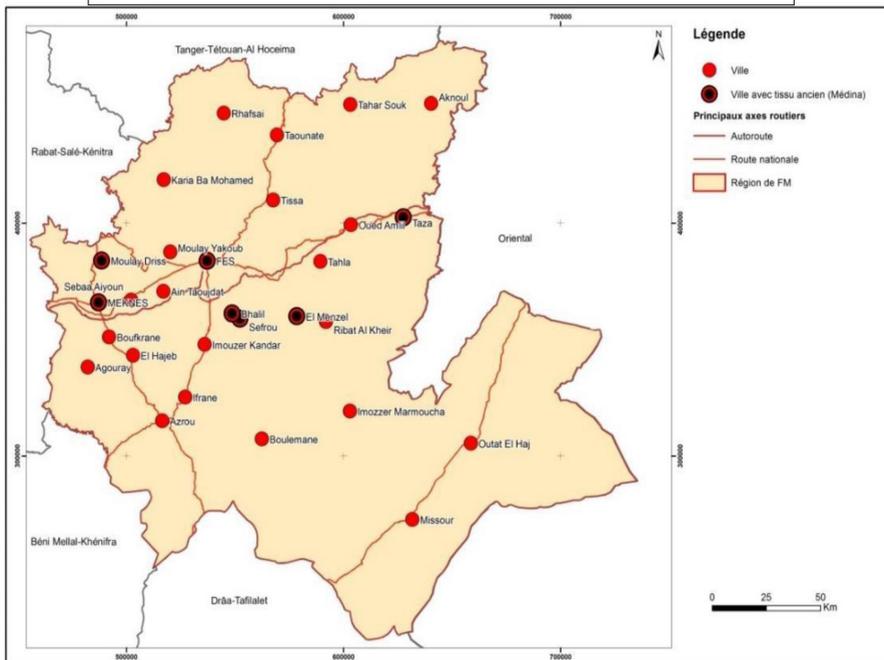


Conception : SUD Etude SRAT région Fès -Meknès

«(la mémoire est l'avenir du passé)», or le patrimoine c'est «(la mémoire d'un pays)» ou d'une communauté, elle est de ce fait l'avenir du passé, et du présent. De ce fait la région FM dispose de plusieurs tissus anciens de grande valeur, dont Fès et Meknès (classées patrimoine mondial : Fès en 1981 et Meknès en 1996) représentent les espaces les plus prestigieux en seconde position Taza et Sefrou, Zerhoun et Bhalil.



Les principaux éléments de patrimoine bâti dans la région FM



IV. LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION FM :

En pratique, l'élaboration de la stratégie d'aménagement du territoire de la région FM devrait permettre de relever un certain nombre de défis ou d'enjeux, dont les plus importants sont :

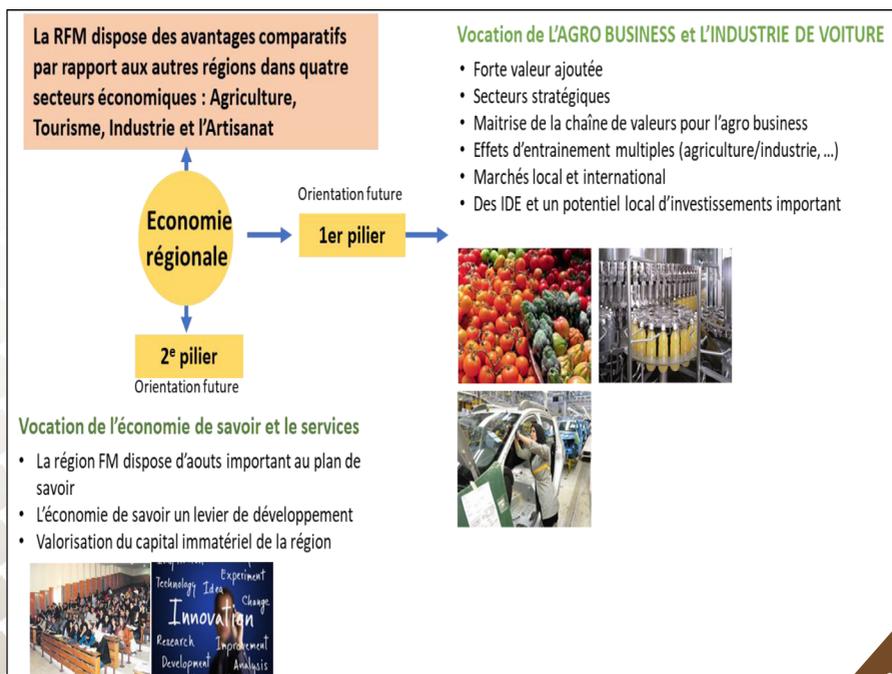
- Construire un modèle de développement intégré capable de prendre en compte les spécificités et les qualifications de différents espaces de la région ;
- Créer les conditions permettant d'améliorer l'attractivité de la région dans le but d'attirer des investissements nationaux et internationaux ;
- Développer le tissu des entreprises sur des bases compétitives au niveau de la région ;
- Lutter contre les disparités spatiales en termes d'équipements et services entre l'urbain et le rural ;



- Développement de la numérisation comme pilier de l'avenir dans tous les domaines au niveau de la région FM ;
- Réduction de la pauvreté, la précarité, et les inégalités spatiales au niveau urbain et rural ;
- Développement du secteur agricole et en investir tout en le liant avec le secteur de l'industrie ;
- Développement du monde rural ;
- Reconstruction des grands équilibres environnementaux et anticipation des impacts et des risques exacerbés par les changements climatiques au niveau de la région FM ;

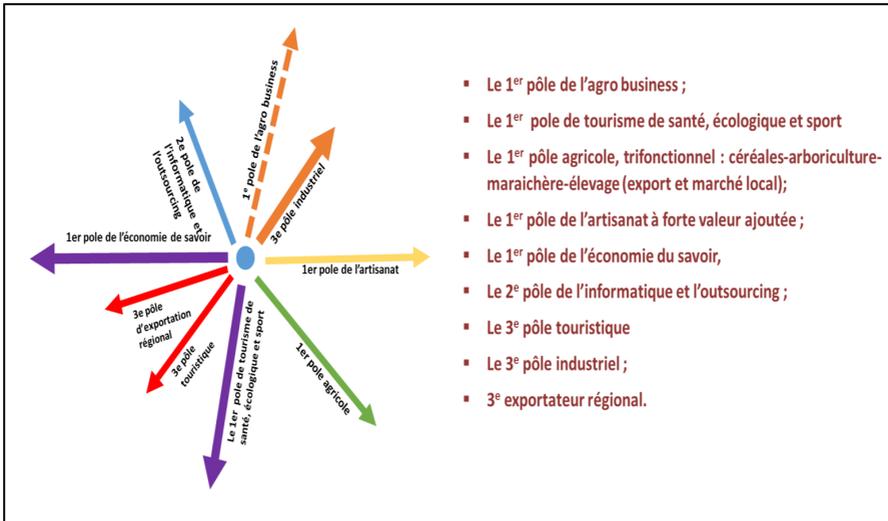
V. IDENTITÉ, ET POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE LA RFM À L'HORIZON DE 2042 :

1. Quelle identité pour la région Fès-Meknès ?





2. Le positionnement Stratégique de la région à l'horizon de 2042 :



VI. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

10 orientations ont été définies au niveau du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire Fès Meknès, qui se résument comme suit :

- Consolider la justice sociale et spatiale sur l'ensemble du territoire de la région ;
- Mise en place de nouvelles approches pour mieux planifier le développement des villes et moderniser leurs infrastructures ;
- Modernisation des infrastructures de la région ;
- Promouvoir la formation et la recherche ;
- Reconstruire les bases économiques de la région sur de nouveaux critères et de nouvelles priorités ;
- Améliorer l'attractivité de la région ;
- Développer le milieu rural pour mieux l'intégrer dans la dynamique globale de la région ;

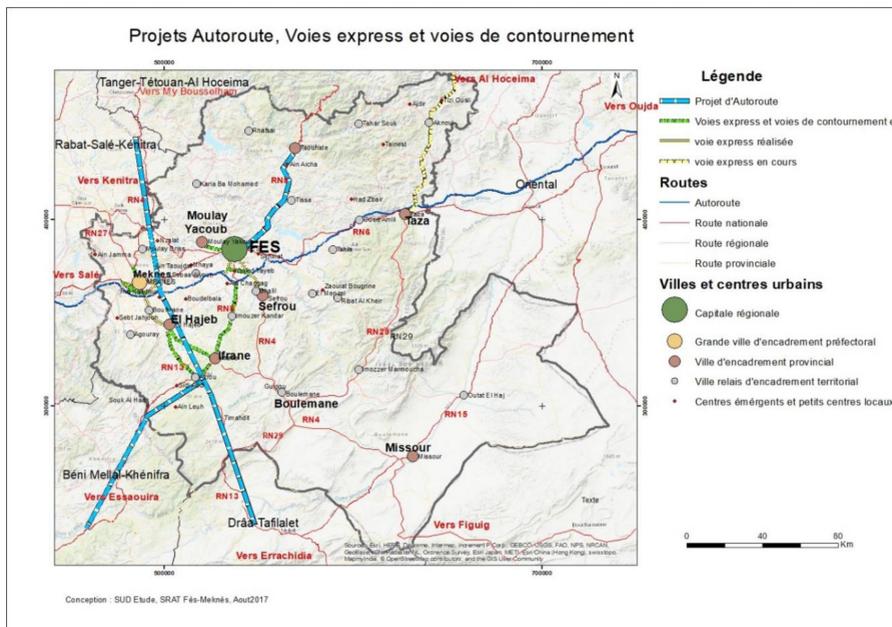


- Préserver l'environnement et les ressources naturelles ;
- Faire du capital immatériel de la région un levier essentiel du développement ;
- Améliorer la gouvernance.

1. Les orientations stratégiques par domaine d'intervention :

1.1. Infrastructures et Transport :

- Désenclaver et doter le Rif et le Prérif en infrastructures de base permettant la valorisation de leurs potentialités ;
- Améliorer l'état du réseau routier en général et du réseau de routes rurales dans certaines zones éloignées ou situées dans des zones de montagne (pré-rif, moyen atlas) pour éviter des situations d'enclavement et améliorer les conditions de vie des populations de la région ;
- Activer la connexion de la région avec les autres régions et les autres pôles économiques, tels que le bipôle Tanger-Tétouan, le nouveau port de Kénitra et la région de Marrakech-Safi, pour ne pas limiter ou freiner le développement de la région ;
- Assurer une meilleure connexion de la région au nord du Royaume pour lui permettre une ouverture sur l'étranger via un meilleur accès au littoral et aux infrastructures portuaires proches ;
- Mettre à niveau les différents types d'infrastructures existantes (extension du réseau ferré en direction d'autres zones de la région, électrification de la voie ferrée Fès Oujda, mettre à niveau les anciennes liaisons ferroviaires de la région) et assurer leur interconnexion dans une vision globale de desserte de la région et au sein des plateformes logistiques ;
- Activer l'équipement des ports secs et des plateformes logistiques identifiés dans la région ;
- Améliorer l'accessibilité de l'ensemble de la région aux grandes infrastructures qui la traversent (autoroute, ligne de chemin de fer à grande vitesse) ;



1.2. Développement économique et de l'attractivité :

1.2.1. Secteurs de l'industrie et des mines :

- Faire du foncier au prix abordable, de la main d'œuvre qualifiée de l'aéroport, du réseau auto routier, de l'infrastructure de formation supérieure, technique et technologique des éléments d'attractivité pour la région ;
- S'inscrire dans la stratégie nationale de l'accélération industrielle et bénéficier des ressources du Fonds de Développement Industriel et de l'Investissement ;
- Développer l'offre promotionnelle liée au secteur de l'industrie en termes d'opportunités faisables et mise en place d'un site web dédié à la promotion de la région ;
- Améliorer le climat des affaires (délais, dématérialisation des procédures d'autorisation, ...) ;
- Améliorer l'attractivité de la région en augmentant l'offre foncière industrielle tout au long de l'axe Fès Meknès à des prix abordables (location long terme) et préférentiels et des surfaces variées permettant d'attirer toutes les catégories



d'investisseurs et particulièrement les jeunes et les PME. Envisager l'option de location sur le long terme ;

- **Promouvoir des zones industrielles spécialisée (Agro Business, Textile, Produits pharmaceutiques, ...) ;**
- **Promouvoir les zones franches autour de l'aéroport des Fès-Meknès et au long de l'axe autoroutier Fès-Meknès que sur l'axe Taza- El Hoceima ;**
- **Encourager les investissements dans le secteur minier de la région en mettant en place une carte des opportunités existantes et potentielles.**
- **Aménager aux normes internationales le terrain réservé par la commune de Meknès pour recevoir le Grand projet de Parc des expositions des Salons et Foires de Meknès et qui abritera l'évènement annuel du SIAM ;**

1.2.2. Secteurs de l'agriculture :

- **Poursuite de la politique d'extension des terres irriguées par des aménées d'eau aux terres irrigables, la mise en place des équipements d'irrigation, l'entretien des barrages existants et la construction des barrages programmés et de barrages nouveaux ;**
- **Soutenir le projet de création de l'Office de Mise en Valeur de Sais ;**
- **Introduction des nouvelles techniques de production afin d'améliorer les rendements;**
- **Spécialisation dans les produits à forte valeur ajoutée en liaison avec l'agro business;**
- **Drainer plus d'investissements au secteur de l'agriculture ;**
- **Développer le secteur des plantes aromatiques ;**
- **Développer l'élevage ;**
- **Développer un réseau régional des coopératives agricoles ;**
- **Développer la capacité de stockage et de frigorification de la région en produits agricoles, à travers des zones de stockage et d'entreposage dédiées aux produits agricoles ;**



- Encourager la recherche et développement agronomique dans la région.
- Promouvoir et Organiser la collecte et la commercialisation des produits agricoles ;

1.2.3. Secteur du tourisme :

- Améliorer les facteurs d'attractivité touristique (sécurité, qualité, animation, prix, propreté des villes, les infrastructures de qualité de la ville, ...) ;
- Implanter de nouvelles zones touristiques et diversifier l'offre touristique et la structurer : tourisme hivernal, tourisme de santé, de congrès et évènementiels, spirituel, sport, écologique, ... ;
- Faire de la diversité géographique, du climat et des atouts naturels de la région un levier touristique ;
- Encourager l'investissement dans le tourisme de masse et des jeunes par l'aménagement des zones dédiées aux endroits appropriés : barrages, lacs, forêts;
- Améliorer et réhabiliter les médinas et les monuments de forte attractivité touristiques;
- Doter le site de volubilis d'un aménagement touristique adapté;
- Augmenter l'offre de la région en matière d'animation et de loisir ;
- Promouvoir Fès comme ville d'organisation des congrès mondiaux et des grands évènements de premier ordre national et international.

1.2.4. Secteur de l'artisanat :

- Accompagner les artisans pour améliorer la qualité, les procédés et la conception ;
- Développer de nouvelles zones d'activité pour l'artisanat selon les métiers ;
- Soutenir la formation continue des artisans ;
- Appui logistique aux mono artisans pour se transformer en entreprises organisées ;
- Développement de la commercialisation des produits d'artisanat et appuis à la commercialisation et à l'export des produits d'artisanat et particulièrement vers l'Afrique ;



- Organisation du salon international annuel de l'artisanat au niveau de Fès;
- Mise en place d'une place internationale de vente des produits d'artisanat et organisation du salon international annuel de l'artisanat au niveau de Fès.

1.2.5. L'économie de savoir :

- Faire de l'économie de savoir un vecteur de développement de la région ;
- Poursuite de l'installation de nouvelles structures universitaires dans de nouvelles disciplines des technologies de pointes (l'agronomie, l'électronique, la biotechnologie, la nanotechnologie, ...) ;
- Soutenir le projet de création d'une grande école de commerce initié au niveau de la ville de Meknès ;
- Créer la city universitaire de la région au niveau de Fès qui regroupe les universités nationales et internationales et les grandes écoles de la région ;
- Développer la formation au profit de l'Afrique ;
- Promouvoir la recherche et l'innovation au niveau des universités au profit du développement régional, national et des multinational ;
- Encourager les centres de recherches internationales à s'installer au niveau de la région ;
- Promouvoir l'investissement dans le secteur universitaire en facilitant l'obtention du foncier aux investisseurs.

1.2.6. Promouvoir l'entrepreneuriat :

- Soutenir les jeunes entrepreneurs par des aides financières, foncières et par l'accompagnement ;
- Construire une base de données des opportunités d'affaires pour les TPE ;
- Soutenir et accompagner les entreprises en difficulté et celles qui cherchent à quitter la région ;
- Mise en place des zones d'activité dédiées aux jeunes entrepreneurs et aux TPE ;
- Privilégier les entreprises locales pour la commande publique régionale
- Soutenir les petites activités opérant dans l'informel à se transformer en entreprises.



- **Créer plusieurs zones d'activités dédiées aux startups ;**
- **Faire de l'informatique un vecteur de développement de la région.**

1.2.7. Autres orientations pour améliorer l'attractivité

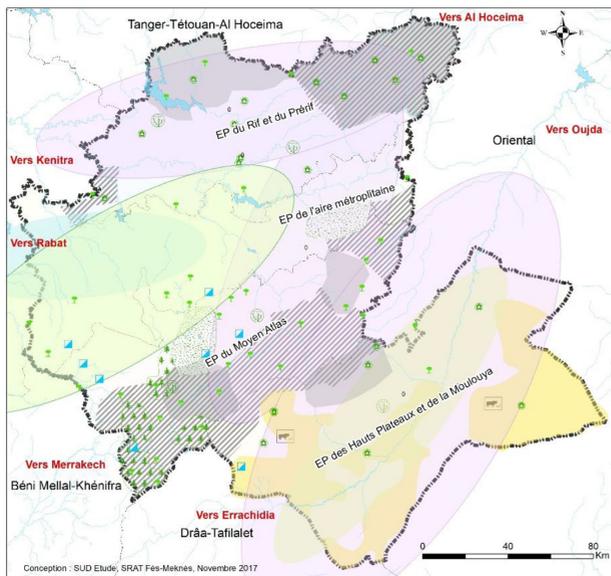
- **Constitution d'une réserve foncière stratégique pour assurer le développement des zones d'activités économiques ;**
- **Mette à niveau l'aéroport de la région pour qu'il devienne un hub international de l'export et du tourisme et lui donner le nom d'aéroport de Fès -Meknès ;**
- **Organiser annuellement des salons de : L'agro business, l'Agriculture, l'Artisanat, la restauration traditionnelle ;**

1.3. Développement rural :

- **Soutenir les efforts de développement rural en matière de rattrapage des déficits sociaux et infrastructurels dans un cadre de perfection des mécanismes de financement et surtout les pratiques d'exécution des programmes et projets de développement ;**
- **Donner un intérêt particulier au renforcement des capacités des acteurs locaux (communes, promoteurs privés, société civile...) et au décloisonnement des politiques et programmes sectoriels, pour une plus grande mutualisation des synergies et une grande coordination entre les différentes institutions.**
- **Poursuite de la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité en milieu rural à travers les programmes en cours (INDH, ...) et à travers des actions plus ciblées ;**
- **Développer les coopératives et renforcer leurs capacités d'organisation et de gestion;**
- **Soutenir et développer les associations de développement en milieu rural ;**
- **Renforcer les capacités des élus et des collectivités locales en général, en matière de projets de développement local ;**
- **Développer des activités de valorisations des produits agricoles (produits de terroir de forte valeur ajoutée) et des produits d'artisanat ;**
- **Développer l'éco tourisme et la restauration bio au niveau des zones adaptées (montagne, forêts, ...) ;**



Options Stratégiques et actions majeures du SRAT Milieu Rural et Naturel



1.4. Développement humain :

- Désenclaver toutes les communes de la région et particulièrement celles isolées en saison hivernale ;
- Généralisation des infrastructures de base (électricité, eau potable, assainissement) en milieu urbain et rural et une attention particulière doit être accordée aux zones décentrées et isolées ;
- Améliorer l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité en milieu urbain et rural ;
- Ciblage plus judicieux des zones et des catégories défavorisées et démunies ;
- Innovation en matière des approches de ciblage et d'intervention ;
- Accorder un rôle plus important de la société civile
- Généralisation de l'enseignement particulièrement dans les zones isolées en assurant les chemins d'accès aux écoles et en s'appuyant particulièrement sur les outils didactiques informatiques ;

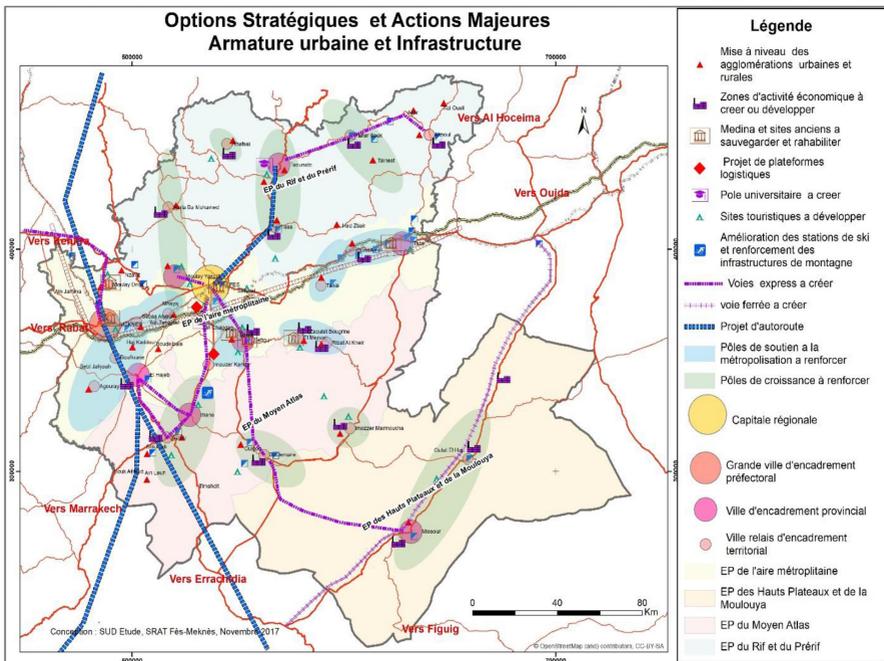


- **Généralisation de dispensaires équipés et dotés en personnel médical particulièrement dans les zones isolées et en milieu rural ;**
- **Mise en place d'une politique intégrée de l'emploi particulièrement envers les jeunes diplômés :**
- **Formation ciblée et adaptée aux besoins du marché du travail ;**
- **Drainer plus d'investissements vers la région ;**
- **Renforcer l'esprit d'entrepreneuriat dans tous les cycles de formation de base et universitaire ;**
- **Augmenter la capacité des centres de formation professionnelle, diversifier leur spécialisation et élargir leur présence dans l'ensemble de la région ;**
- **Privilégier au titre de la commande publique l'entreprise locale ou celle qui emploie le plus de main d'œuvre locale ;**
- **Promouvoir le rôle de la femme dans les activités économiques ;**
- **Faire passer le taux d'activité de la femme de 20% à 70% à l'horizon 2042 ;**
- **Améliorer les infrastructures sanitaires et particulièrement dans les zones vulnérables;**
- **Faire passer le nombre de centres de santé en milieu rural de 300 à 600 unités**
- **Faire passer l'effectif médical (Généralistes et Spécialistes) de 160 à 480.**
- **Doter les grandes villes de la région de plus d'hôpitaux de spécialité ;**
- **Poursuivre les programmes de lutte contre l'habitat insalubre ;**
- **Généralisation des infrastructures sportives de proximité et des maisons d'animation de quartier au profil des enfants et des jeunes ;**
- **Créer des partenariats de développement entre les communes démunies et les grandes entreprises et fondations nationales moyennant des motivations et avantages économiques spécifiques aux territoires mal lotis en infrastructures.**



1.5. Armature urbaine

- Améliorer la planification urbaine en généralisant les documents de la planification urbaine (PA, SDAU, ...) ;
- Donner plus d'importance à l'organisation des villes en termes de fonctions principales (zones administratives, zones d'activités et industrielles, zones de savoir, zones de loisir)
- Doter la capitale de la région en équipements structurant modernes : Tramway, bus électrique, Grand Théâtre, Grand Musée, Espaces verts, Zoo national, Parc des jeux et loisir, ...
- La métropole de Fès, est appelée à se développer davantage dans le cadre d'un projet économico-spatial ambitieux avec Meknès pour constituer un espace métropolitain locomotive de développement de la région ;
- Les villes de Fès et Meknès doivent jouer un rôle plus important au niveau des grandes villes du royaume, en se dotant des infrastructures modernes à l'instar de grandes villes ayant bénéficié de programmes de développement spécifiques (Tanger, Casablanca, Marrakech, ...) ;
- Renforcer et développer les villes moyennes de la région en termes des équipements et d'infrastructures et des équipements collectifs ;
- Renforcer et développer les petites villes et centres émergents en termes des équipements et des infrastructures et des équipements collectifs et des zones d'activités;
- Augmenter l'offre foncière urbanisable au niveau de zones de forte pression à des prix abordables, en utilisant les réserves foncières publiques disponibles, et en contrecarrant toutes les formes de spéculation foncière ;
- Faire des grandes villes de la région des villes intelligentes.



1.6. Environnement et développement durable

- **Préserver les ressources stratégiques (eau, forêt, biodiversité, paysages ...)** de l'espace projet du Moyen Atlas, en palliant la marginalisation économique et sociale des populations ;
- **Mettre en place des mécanismes de protection et de sauvegarde pour mieux bénéficier des potentialités naturelles de la région ;**
- **Accélérer le programme de généralisation des décharges publiques organisées et les stations de traitements des rejets liquides ;**
- **Exploitation et valorisation du potentiel important que recèle la région de Fès-Meknès en matière d'énergies solaire, éolienne, hydro-électrique, géothermique et liées à la biomasse.**
- **Renforcer les programmes en cours contre les inondations, la croissance des catastrophes naturelles sur les territoires auprès des acteurs locaux et de la population;**



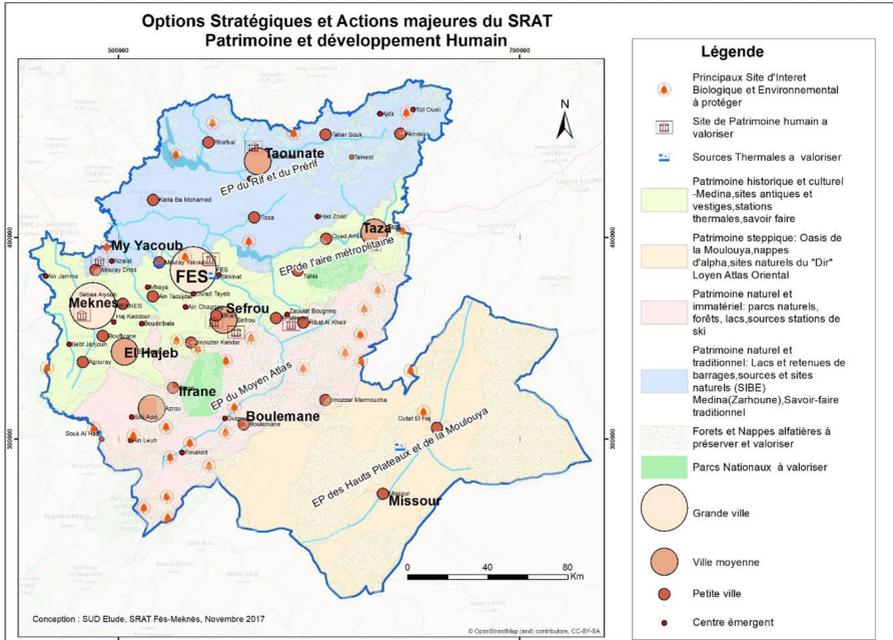
- Intégrer la plupart des risques naturels, climatiques et géophysiques, dans les documents d'urbanisme et la réalisation des études intégrées du risque au niveau de la Région de Fès-Meknès.

1.7. Gouvernance régionale

- Renforcer les capacités de l'administration de la région (organisation, profil ; outil informatique, échanges d'expériences, ...) ;
- Diversifier et renforcer les ressources financières de la région (budget général, Etablissements publics, ressources fiscales, financement privé ...) ;
- Mettre en place une instance régionale de planification et de coordination de politiques publiques dans le cadre de la vision globale du SRAT et du PDR ;
- Promotion organisée et outillée de la diplomatie régionale d'investissement et Mise en place d'une instance régionale qui se charge de l'accompagnement des investissements nationaux et étrangers au niveau de la région ;
- Créer une forte synergie entre la région et les collectivités locales d'une part, et la région et les administrations sectorielles d'autre part ;
- Développer la coopération nationale et internationale pour attirer les meilleures pratiques en matière de développement ;
- Adopter la numérisation de l'ensemble des administrations de la région ;
- Mettre en place un observatoire d'évaluation de l'impact des politiques de planification et d'un système statistique dédié à la région ;
- Renforcer le marketing territorial de la région FM : Guide, Site web, Salons,

1.8. Culture et patrimoine :

- Faire du patrimoine et de la culture un vecteur de développement de la région en synergie avec le tourisme et l'artisanat ;
- Sauvegarder l'ensemble des médinas de la région afin de réhabiliter leurs fonctions sociales, économiques et culturelles ;
- Valoriser le site archéologique de volubilis ;
- Donner de l'élan et plus de rayonnement aux cultures locales, aux moussems et festivals.



VII. LES ESPACES PROJETS ET SES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

1. Les espaces projets proposés au niveau de la région Fès-Meknès :

La définition de la nouvelle région a permis la recomposition territoriale induisant la formation de grands territoires homogènes susceptibles de dégager des sous-espaces de projets à caractéristiques spécifiques et à vocations particulières. La mise en place de la nouvelle entité régionale a permis la formation de quatre grands territoires définis par des spécificités communes, dont trois ont été constitués par regroupement (le Moyen Atlas septentrional, l'ensemble prérfifain, le Sais et les couloirs) et le domaine de la Moulouya.

Le moyen Atlas septentrional :

Ce territoire a été découpé selon l'ancien découpage régional en trois parties. Une partie relevant des provinces de Midelt, Khénifra, Ifrane et Elhajej (régional Meknès-Tafilalet). Une partie relevant des provinces de Sefrou et Boulemane (région Fès-Boulemane). La partie nord orientale relevant de la



province de Taza (région Taza-Al-Hoceima-Taounate).

Actuellement, ces trois parties forment une entité à traits généraux similaires de moyenne montagne (traits physiques, humains et sociaux...). Toutefois, des spécificités locales permettent d'y dégager des sous-espaces de projets qui seront décrits plus loin.

L'ensemble pré-rifain : une zone de collines et basses montagnes :

Ce territoire a été lui aussi écartelé entre trois régions. Le pré-rif de Taza et Taounate (région Taza-Al-Hoceima-Taounate), le pré-rif de la province de Moulay Yacoub (région Fès-Boulemane) et Le pré-rif du massif de Zerhoun et collines du R-dom relevait de la préfecture de Meknès (région de Meknès Tafilalet). Malgré la diversité de ces espaces aux spécificités particulières, ce territoire possède des traits communs liés à la fois aux aspects physiques du milieu, et des traits humains, historiques et socio-économiques.

Le territoire du Sais et les couloirs ; l'espace de métropolisation :

Cet espace a lui aussi été réparti sur trois régions. Le Sais de Meknès et le couloir du R-dom (région de Meknès-Tafilalet), le sais de Fès (région Fès-Boulemane) et le couloir de l'inaouene relevait de la région Taza-Al-Hoceima-Taounate. Son regroupement fait de lui un véritable espace homogène de métropolisation grâce notamment aux trois grandes agglomérations (Fès, Meknès et Taza), mais aussi à un réseau de communications assez développé.

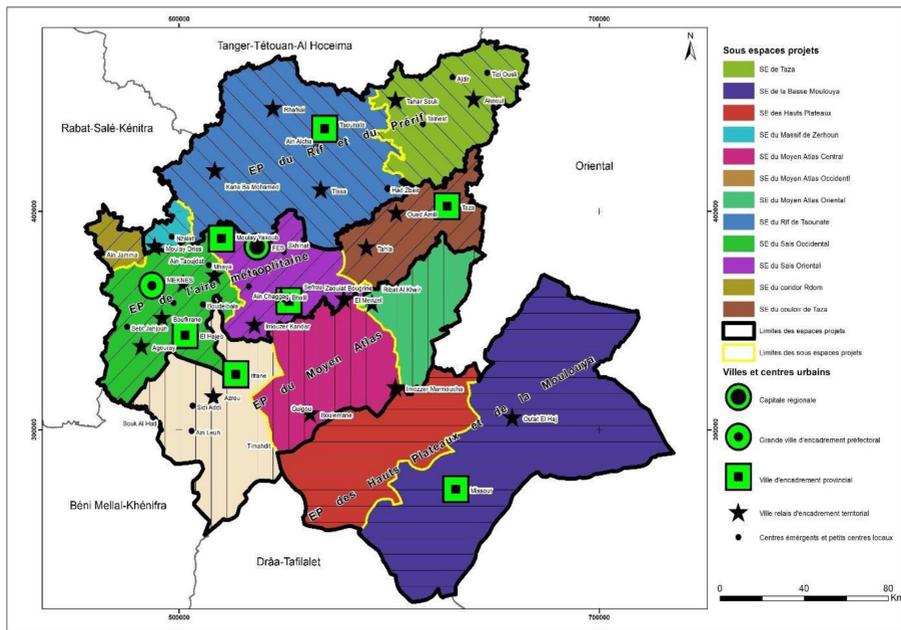
Le territoire des plaines et plateaux de la Moulouya :

C'est le seul territoire qui n'a pas connu de modification ou de recomposition. Identifié comme espace homogène par l'ancien SRAT (Fès-Boulemane), il constitue une zone de transition du Moyen Atlas vers les steppes présahariennes. Mais également un espace de liaison avec la moyenne Moulouya du pays de Guercif (au nord) et la haute Moulouya du pays de Midelt (au sud).

Cette lecture rapide et sommaire de la nouvelle recomposition territoriale révèle en filigrane des espaces homogènes majeurs, qui, une fois étayés par des critères pertinents pourraient constituer l'ossature d'un découpage en territoire de projets, ce qui nécessite une présentation des principaux critères retenus dans le cadre de cette identification.

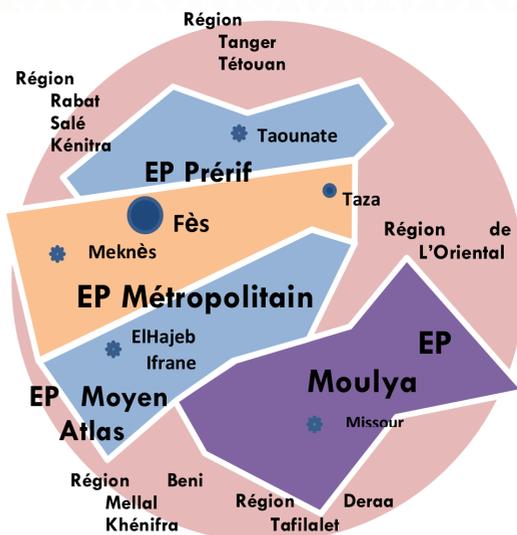


Les espaces et les sous espaces projets au niveau de la région FM



2. Les principaux critères de délimitation des espaces projets homogènes :

- Critères physiques du milieu
- Critères humains
- Critères liés aux spécificités et ressources territoriales
- Critères liés aux principales vocations
- Critères liés aux activités économiques :
- Critères liés aux relations, connectivité et l'apport des acteurs externes au territoire.





3. Espace projet Métropolitain :

- 55 communes ;
- 2,8 millions d'habitants en 2014 (66%) ;
- Le taux d'urbanisation élevé de 81% (2014) et passera à 90% en 2042 ;
- Le tissu urbain est organisé et développé ;
- 20 villes et centres urbains ;
- Domaine structuré par les pôles urbains de Fès et de Meknès ;
- Collines moyennes, sol fertile, agriculture moderne et dense ;
- Bon niveau d'équipement et d'infrastructure ;
- Réseau routier lourd ;
- bon niveau de connexion avec le reste du territoire national ;
- Bons indicateurs de développement humain ;
- Identité économique : agriculture, tourisme et industrie ;
- Taux de chômage : 18,2% ;
- Taux d'analphabétisme : 29,2% ;
- Taux de scolarité : 96,7% ;
- Taux de pauvreté : 3,2%.

4. Espace Projet Prérif :

- 81 communes et 985 000 habitants en 2014 ;
- 11 communautés résidentielles de taille moyenne ;
- Taux d'urbanisation : 17,6% et 30% en 2042 ;
- Taounate représente une grande ville dans cet espace ;
- Principales qualifications pour l'élevage de bétail et la culture de céréales et d'olives ;
- Grandes qualifications pour terres irrigables ;
- Un espace source de la migration ;



- Réserves d'eau importantes ;
- Taux de chômage : 11,4% ;
- Taux d'analphabétisme : 48,1% ;
- Taux scolarité : 90,9% ;
- Taux de pauvreté : 9,2%.

5. Espace projet Moyen Atlas :

- Construction des autoroutes :
- ElHajeb et Ifrane
- Fès et Ifrane
- Elhajeb et Azrou
- Construction de la route circulaire pour Ifrane ;
- Développement du réseau routier structurel ;
- Réhabilitation des routes dans cet espace ;
- Entretien des routes existantes ;
- Suivi du développement du réseau routier rural ;
- Construction de l'autoroute entre Fès / Meknès et Beni Mellal ;
- Restructuration du transport rural ;
- Organisation et développement de gares routières dans différentes villes de cet espace ;
- Couverture de tous les centres urbains avec les documents d'urbanisme ;
- Couverture des centres ruraux avec des plans de développement ;
- Fournir aux villes d'Ifrane, d'Azrou et de Boulmane des zones d'activité économique, des hôpitaux, des gares routières, des complexes sportifs et des complexes administratifs.



6. Espace projet Moulouya :

- 14 communes et 146 000 habitants en 2014 ;
- Une structure urbaine faible autour de la ville de Missouri et de la ville Outat ElHaj ;
- Taux d'urbanisation de 29% en 2014 (50% en 2042) ;
- Terres composées de hauts terrains et de la vallée de Moulouya ;
- L'économie traditionnelle repose sur l'agriculture, le pâturage, et l'exploitation minière ;
- Une zone relativement isolée par rapport au reste du territoire de la région ;
- Un déficit en équipements, infrastructures et services ;
- Mauvais indicateurs de développement humain ;
- Grand potentiel en énergie solaire ;
- Taux de chômage : 14% ;
- Taux d'analphabétisme : 41,1% ;
- Taux scolarité : 90,5% ;
- Taux de pauvreté : 13,5% ;
- Le développement du réseau routier, en particulier des routes nationales 4 et 29 ;
- Suivi du développement du réseau routier rural ;
- Prolongement de l'autoroute reliant Safi à Errachidia via Midelt ;
- Reprenez la voie ferrée qui traverse le champ ;
- Restructuration du transport rural ;
- Développement de l'élevage ;
- Couvrir tous les centres urbains avec des documents de reconstruction et couvrir les centres de village avec des plans de développement ;
- Réaménagement des entrées urbaines et organisation des espaces urbains ;
- La mise à disposition de zones d'activité économique au niveau de Mysore et



de Pullman et la construction d'hôpitaux et de gares, de routes et de complexes sportifs et administratifs ;

- Développement des réserves de pêche forestière ;
- Construction de studios cinématographique comme Ouarzazate.

VIII. PLUS DE 200 PROJETS, PROPOSITIONS ET ORIENTATIONS :

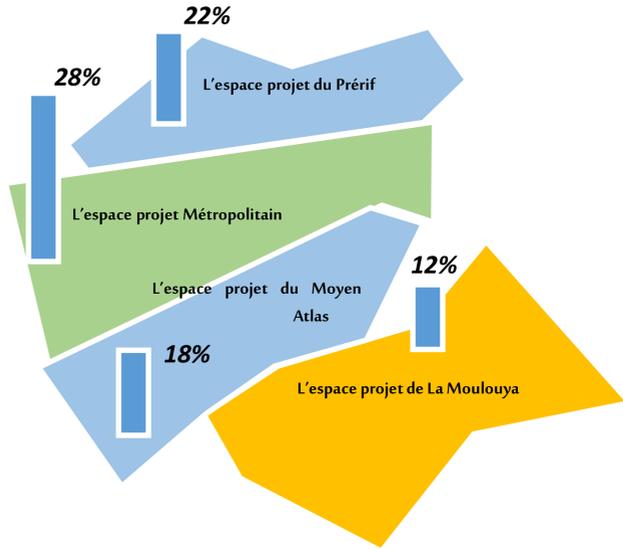
Périodes	2018-2026	2026-2034	2034-2042	Total
Infrastructures	15	08	02	25
Economie et attractivité	35	25	04	64
Développement humain	14	04	01	19
Infrastructure rurale	07	01	00	08
Environnement	13	10	02	25
Patrimoine et culture	19	06	02	27
Réseau urbain	15	05	03	23
Gouvernance	05	04	00	09
Le pourcentage	62%	26%	11%	-



20%



+ Des Projets communs
entre les 4 espaces
projets de la région et
le reste des régions
avoisinentes.





جهة فاس مكناس

†.Ⓛ.ⓔ† | Ⓚ.Ⓞ ⓁⓀ.Ⓞ

Région FES MEKNES